



Le contenu de cette publication est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY SA) - <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>. Il est autorisé de copier, de distribuer, de communiquer et d'adapter le contenu de cette publication moyennant le respect des termes de la licence, dont la mention de la source à citer de la manière suivante :

Pôle académique de Bruxelles, ALEN Isabelle, Guide au(x) choix d'études, 2020.

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Adriano Leite

Pôle académique de Bruxelles
50 avenue Franklin Roosevelt – CP129/09
1050 Bruxelles
www.poleacabruxelles.be

EDITION ET COORDINATION :

Isabelle Alen, chargée de mission en orientation

Adriano Leite, chargé de communication

Ont collaboré à la rédaction :

Les membres du CAIOR

Comité d'accompagnement de l'axe information
et orientation des études du Pôle académique
de Bruxelles.

**CONCEPTION GRAPHIQUE ET
MISE EN PAGE :**

Victoria Kraft de la Saulx, Graphic Designer
<https://www.victoriakraft.net>

CRÉDITS PHOTOS :

Couverture : © Romain BOUSSARD
<https://www.Shutterstock.com>

© Pôle académique de Bruxelles, août 2020

Les termes utilisés dans ce document sont
entendus dans leur sens épicène, de sorte qu'ils
visent indifféremment les hommes et les femmes.

Chers parents, chers enseignants,

Le choix d'études est parfois une décision difficile à prendre et le paysage de l'enseignement supérieur a beaucoup évolué ces dernières années.

C'est la raison pour laquelle le **Pôle académique de Bruxelles** a rédigé ce « Guide au(x) choix d'études » qui est distribué gratuitement dans toutes les écoles bruxelloises qui le souhaitent.

Ce guide est donc destiné au jeune qui termine prochainement ses études secondaires et envisage peut-être d'entamer des études supérieures.

Le jeune en recherche vous interpellera certainement au cours de sa réflexion afin d'avoir votre avis quant à son choix futur. Nous vous invitons par conséquent à l'accompagner dans ses démarches. Il est en effet important qu'il puisse être soutenu dans sa réflexion pour pouvoir définir ses choix le plus sereinement et objectivement possible.

Bonne découverte !



01

Introduction

Tu arrives au terme de tes études
secondaires, félicitations ! 7

02

Mieux comprendre l'enseignement supérieur

Organisation des études supérieures 9
Les cycles et les types d'études 10
Les types d'établissements 11
Petit dico de l'enseignement supérieur 12
Schémas de l'enseignement supérieur 16
L'importance de s'informer 18
Où chercher l'info ? 19
Informations supplémentaires 20
Les bons plans pratiques ! 22

03

Mon parcours réflexif

Introduction 25
Trouver tes voies ! 26
Comment imagines-tu la suite de ton parcours ? 27
Comment intégrer les informations récoltées à
tes aspirations ? 28
Quel est l'avis de ton entourage quant à la
poursuite ou non d'études supérieures ? 32
Au niveau des compétences de base ou des
prérequis 33
Au niveau de ton profil d'apprenant 33
Qui es-tu ? 34
Et maintenant ? Confronte-toi à la réalité 37

04

Comparer, choisir et décider

Bien se renseigner sur le contenu des unités
d'enseignement ! 39
Tableau d'analyse de contenu des cours 41
Le bilan de tes recherches et de
ta réflexion personnelle 45
Tableau comparatif 45

05

Conclusion

Es-tu prêt ? 49

06

Bibliographie

Bibliographie 51
Sites Internet intéressants 51

07

Annexes

Ma ligne du temps... 53
Ma fiche découverte JPO 54

Les cycles et les types d'études

L'enseignement supérieur est organisé en trois cycles d'études selon deux approches distinctes : le type court et le type long

Les cycles d'études

Le 1^{er} cycle, accessible en général sur base du CESS ou de son équivalence, mène au grade de Bachelier professionnalisant ou de transition. Il comprend en général 180 crédits (ou 240 crédits pour les études de sage-femme et infirmier responsable de soins généraux).

Le 2^e cycle, qui mène au grade de Master, est réservé aux personnes qui disposent déjà d'un titre de Bachelier. Il comprend en général 120 crédits. Certains Masters comportent 60 crédits (par exemple : kinésithérapie) ou 180 crédits (médecine et médecine vétérinaire).

Le 3^e cycle, qui mène au grade de Docteur, est réservé aux titulaires d'un Master et se focalise sur un projet de recherche. Ce projet s'organise au sein d'équipes de recherche à l'Université ou en collaboration étroite avec celle-ci si le projet se déroule dans une Haute École ou École Supérieure des Arts.



Les types d'études

Le type court

Les études supérieures de type court associent intimement, sur le plan pédagogique, la théorie et la pratique, les stages en milieu professionnel ou en laboratoire et répond ainsi à des objectifs professionnels précis.

Elles conduisent au grade de Bachelier professionnalisant (ou de Brevet d'Enseignement Supérieur en Enseignement de Promotion Sociale).

Ensuite, tu peux soit t'engager dans la vie professionnelle, soit poursuivre des études grâce aux passerelles vers l'enseignement de type long (ou encore vers un Bachelier de spécialisation du type court).

Le type long

Les études supérieures de type long procèdent à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodiguent ainsi une formation à la fois générale et approfondie.

Elles s'organisent nécessairement en deux cycles d'études. Le 1^{er} cycle d'études focalisé sur un apprentissage généraliste conduit à l'obtention d'un grade de Bachelier de transition. Il donne ensuite accès au 2^e cycle sanctionné par le grade de Master qui permet à l'étudiant d'approfondir la matière et de se spécialiser.

Après l'obtention du grade de Master, il est possible de s'engager dans la vie professionnelle ou de poursuivre un 3^e cycle (ou encore de poursuivre un master de spécialisation).

Les types d'établissements

Universités

Les études à l'Université* comprennent deux cycles conduisant aux grades de Bachelier de transition, puis de Master. Le 3^e cycle conduit au grade de Docteur. Les universités privilégient l'approche scientifique d'une matière par l'enseignement et la recherche et mettent l'accent sur la maîtrise des connaissances et d'outils d'analyse et de réflexion, le développement de l'esprit critique et l'autonomie. Par ailleurs, les enseignants sont toujours des chercheurs, mais peuvent également avoir une pratique de terrain.

Hautes Écoles

Les Hautes Écoles (HE) proposent des études de type court en un cycle (Bachelier professionnalisant) et des études de type long en deux cycles qui conduisent au grade de Master. Dans ce cas, il est possible d'accéder au 3^e cycle (doctorat). Les HE proposent une formation en lien étroit entre la recherche appliquée, les institutions universitaires et les milieux socioprofessionnels. Elles centrent leur pédagogie sur le monde du travail par des activités d'intégration professionnelle, sans pour autant négliger les aspects théoriques ou conceptuels. Les professeurs, quant à eux, sont généralement des professionnels du terrain.

Écoles des Arts

Les Écoles supérieures des Arts (ESA) proposent des études de type court en un cycle (Bachelier professionnalisant) et des études de type long en deux cycles qui conduisent au grade de Master. Le 3^e cycle, organisé avec une institution universitaire, mène au grade de Docteur. Fondées sur un lien étroit entre la pratique de l'art, son enseignement et la recherche artistique, les ESA centrent leur pédagogie sur la maîtrise des compétences techniques, le développement de la sensibilité artistique et de la créativité, en visant l'enrichissement personnel de l'étudiant.

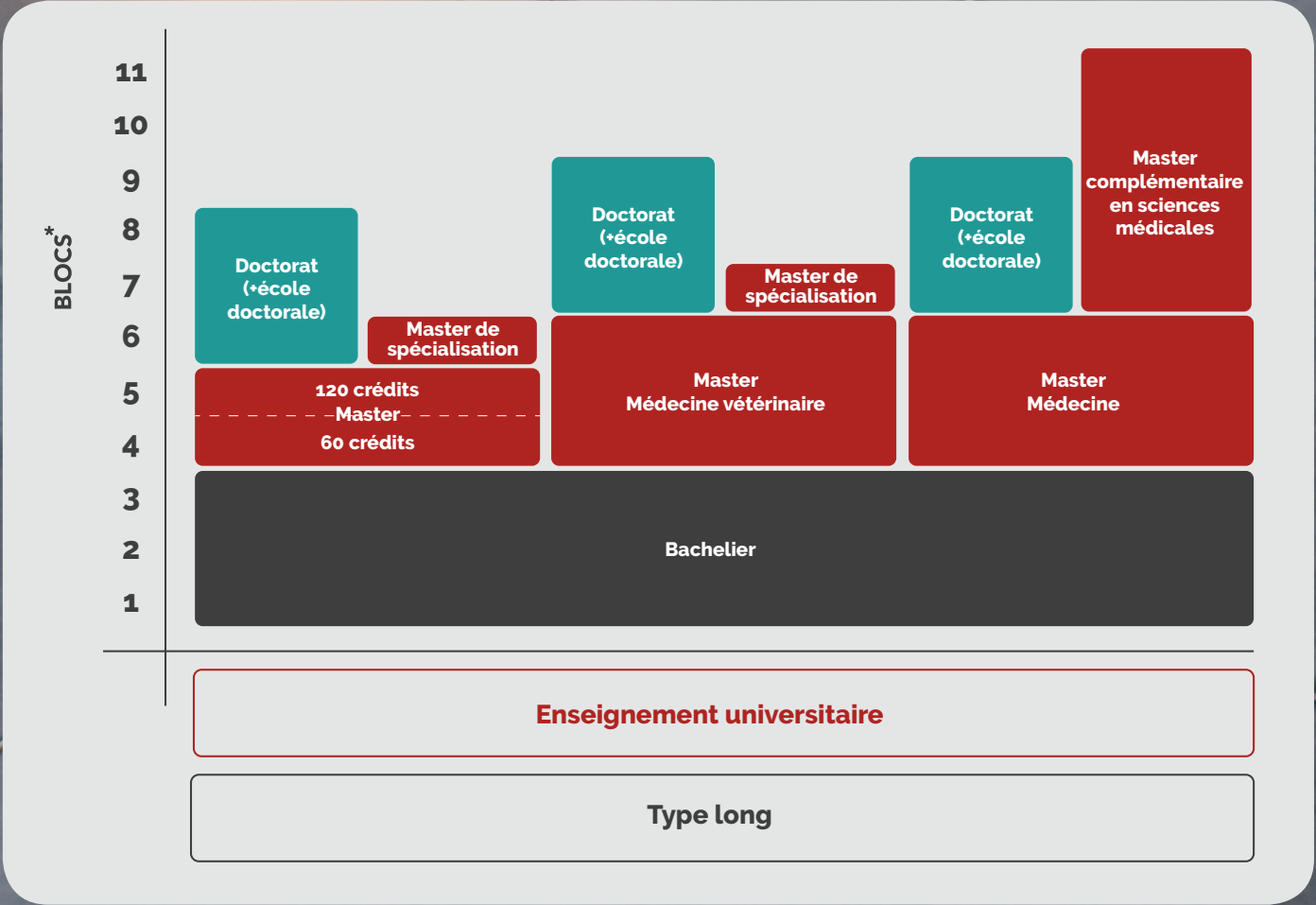
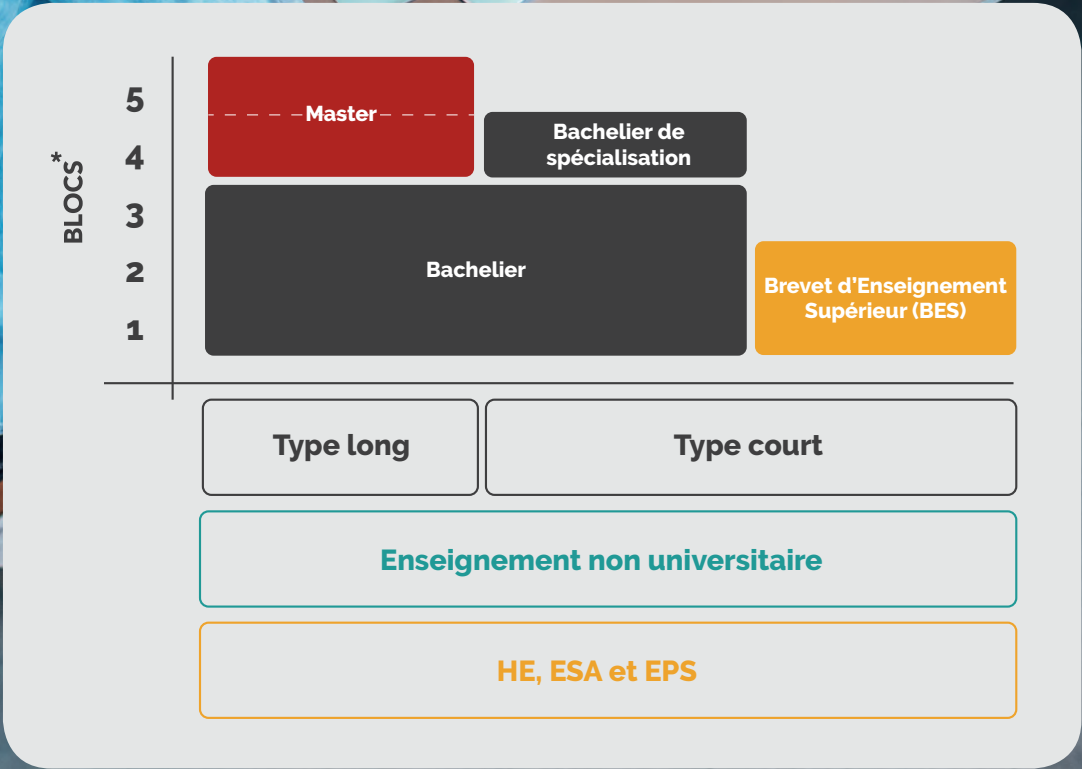
Promotion sociale

L'enseignement supérieur de promotion sociale (EPS) organise principalement des études de type court (bachelier en 180 ECTS ou brevet de l'enseignement supérieur en 120 ECTS) donnant accès à un métier ou un emploi, ainsi que des études de type long (niveau master en 120 ECTS). Répondant aux besoins individuels et collectifs, ainsi qu'aux attentes du monde professionnel, l'enseignement supérieur de promotion sociale vise à promouvoir une meilleure insertion dans le monde d'aujourd'hui. Ouvert à tous les publics adultes, l'enseignement supérieur de promotion sociale propose des parcours modulaires, individualisés et flexibles, compatibles avec une activité professionnelle. Cet enseignement est fondé sur une pratique de la pédagogie différenciée; la majorité de ses enseignants sont des professionnels en activité.

* Les études universitaires sont toujours de type long.

Schémas de l'enseignement supérieur

Possibilités de passerelles



* 1 bloc = 60 crédits par an

Source : Les indicateurs de l'enseignement 2018, 13ème édition, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Trouver tes voies !



Source : D'après H.Weber, les ateliers pédagogiques « Trouver sa voie »

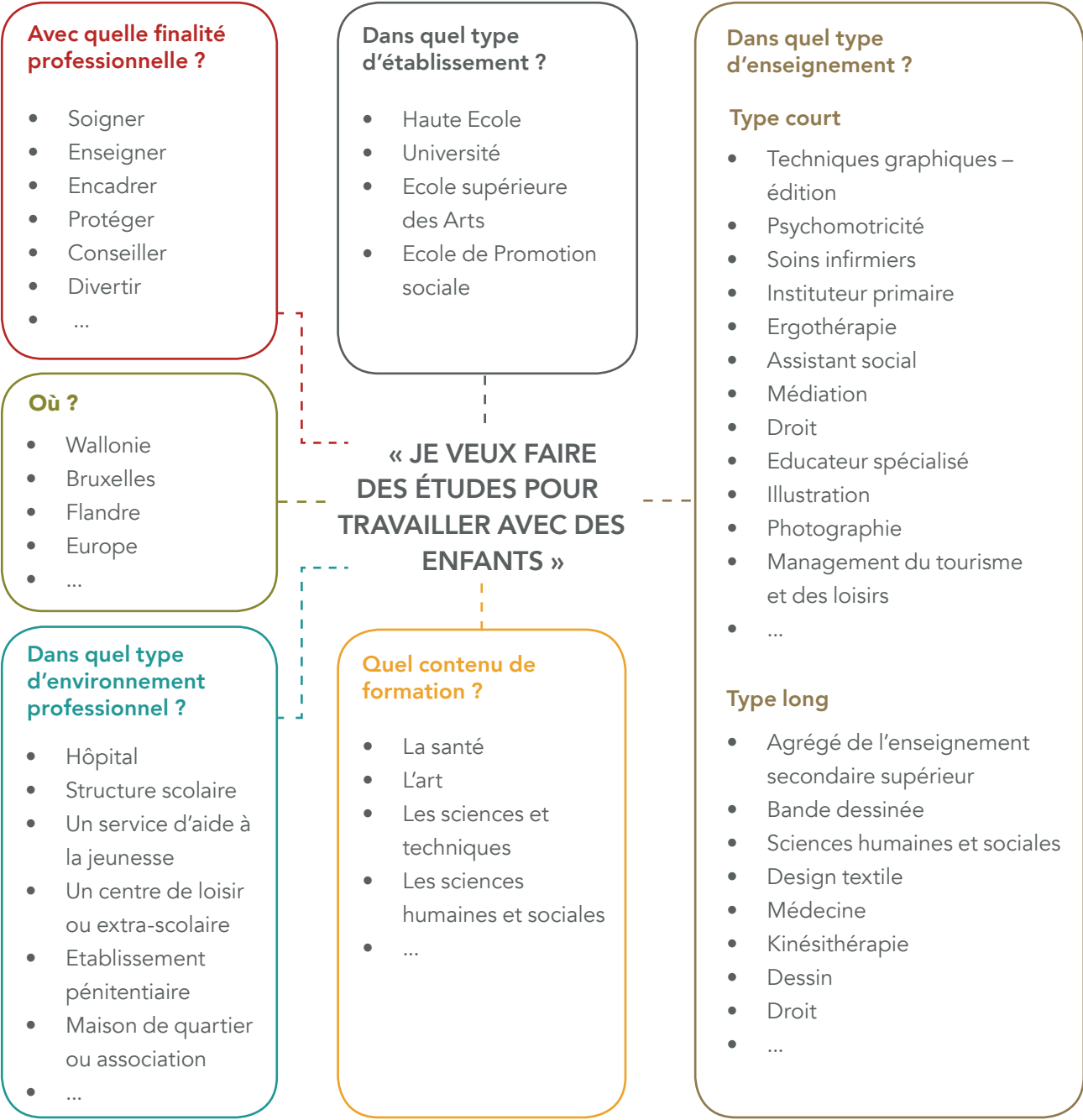


Comment intégrer les informations récoltées à tes aspirations ?

Puisque tu réfléchis à la manière dont tu imagines le futur, as-tu pensé à intégrer certaines notions de la partie 2 « mieux comprendre l'enseignement supérieur » ? Cela te permettrait de rendre tes idées plus concrètes quant à ton projet.

Tu as probablement récolté une multitude d'informations de la part d'organismes et de personnes rencontrées notamment lors de journées portes ouvertes. Que vas-tu en faire ? Comment organiser ces informations ?

Ci-dessous, tu trouveras un exemple qui t'aidera à structurer ta pensée.



Le Pôle académique de Bruxelles

Le Pôle académique de Bruxelles regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur (IES) francophones situées en Région de Bruxelles-Capitale :

- **3 Universités,**
- **8 Hautes écoles,**
- **8 Écoles supérieures des Arts et**
- **26 Établissements de Promotion sociale**

Le Pôle académique de Bruxelles déploie ses missions en matière d'aide à la réussite, d'orientation des étudiants et de promotion des études, mais développe aussi des initiatives concernant l'enseignement inclusif et le logement étudiant. Il assure ainsi un éventail d'activités diversifiées.